



Louis BALCOU

Matelot de 2^e classe canonnier
(1923- 1946)

Médaille militaire



Médaille coloniale



Général LECLERC sur le « Triomphant » - 1946

“Mort pour la France”

le 6 mars 1946 à Haïphong (Tonkin)

Février 2024

Préface

En cette année 2024, où nous commémorons le 70^e anniversaire de la chute du camp retranché de Dien-Bien-Phu le 7 mai 1954, nous voulions mettre en lumière le parcours d'un homme qui s'est engagé loin de son pays et qui est « mort pour la France » le 6 mars 1946.

Nombreux sont ceux qui sont tombés en Indochine. Certains ont fait l'objet de reconnaissance officielle de par leur grade ou leur renommée. A côté de ceux-là, nombre d'anonymes ont fait don de leur vie pour sauver un ensemble de valeurs qui leur ont été transmises par leur famille ou par l'école. Ces valeurs avaient pour nom : Liberté, Egalité, Fraternité.

Ce fut le cas pour un jeune homme, **Louis BALCOU**, né à PLOUBAZLANEC en côtes-du-Nord (aujourd'hui Côtes d'Armor) en 1923. Issu d'un milieu modeste breton d'agriculteurs et de marins, il s'engage en 1942 dans la Marine nationale espérant une vie meilleure. A TOULON, il fait son apprentissage de marin et de canonnier, embarquera sur le cuirassier « Condorcet ». En août 1942, il est affecté à la Batterie de DCA (Défense Contre Avions) de la Marine au Fort de La Croix Faron à TOULON.

Suite au débarquement anglo-américain en Afrique du Nord et l'invasion de la zone libre par l'armée allemande le 11 novembre 1942, il assistera, comme nombre de marins, au sabordage de la flotte française à Toulon le 27 novembre.

Puis il est muté au Centre Administratif de la Marine Militaire à PARIS. Ce Centre est chargé de gérer le personnel Marine de l'armée d'Armistice. Il y restera jusqu'au 1^{er} août 1943 date à laquelle son contrat est suspendu.

Il revient chez ses parents à l'Arcouest en Ploubazlanec avant d'être rappelé le 16 février 1945. Il retrouve le Dépôt n°5 à TOULON jusqu'au 1^{er} mai 1945 date à laquelle il embarque pour l'Indochine sur le croiseur « Le Triomphant ».

Le 6 mars 1946, une importante opération qui avait pour but de rétablir notre souveraineté au Tonkin en relevant par des troupes françaises les militaires chinois qui avaient désarmé les forces japonaises au nord du 16^e parallèle.

Cette opération baptisée "*Bentré*" devait se dérouler sans problème puisque les Chinois étaient en principe nos alliés, mais elle débuta de façon dramatique : en dépit des accords, le *Triomphant*, qui était commandé par le Capitaine de Frégate Jubelin et qui avait pour mission de protéger cinq LCI chargés de transporter les troupes et de les mettre à terre, fut accueilli par un tir violent d'armes de tous calibres de la part des Chinois. C'est au cours de ces échanges de feu que fut mortellement blessé **Louis BALCOU** le 6 mars 1946 vers 10 heures du matin.

Au total, cet engagement fit 29 tués et 93 blessés du côté français, l'opération se poursuivit et le 15 mars toutes les troupes étaient débarquées.

Les corps seront inhumés au cimetière Courbet en baie d'Along, au mouillage de la Noix.

En 1956, Après le départ des troupes françaises, les sépultures furent rapatriées et placées dans le cimetière militaire de la Légion près de Fréjus qui est devenu depuis l'emplacement du « Mémorial des guerres en Indochine ».

Malheureusement, la dépouille de Louis BALCOU ne faisait pas partie de ce retour. Pendant longtemps, sa destinée fut ignorée de sa famille. Il fut décoré, à titre posthume, de la Médaille militaire et de la Médaille coloniale.

Aujourd'hui, grâce aux recherches entreprises par le Souvenir Français de Ploubazlanec, son parcours est maintenant connu et son nom sorti de l'anonymat. A Nous le Souvenir, à Lui l'immortalité.

F. LE FUR (Souvenir Français)

Biographie de Louis BALCOU



Louis BALCOU est né dans le petit village de Ploubazlanec, au lieu-dit « l'Arcouest » dans les Côtes-du-Nord le 9 juin 1923. Cet endroit est le point d'embarquement pour l'île de Bréhat juste en face. Son père, François Marie, marin, né à Lézardrieux (22) le 1^{er} février 1890, est absent à sa naissance. Sa mère, Amélie, Marie QUINTIN, ménagère, est née le 14 février 1899 à Pleumeur-Gautier (22).

Ce petit coin de Bretagne est très pauvre. Les habitants vivent de la pêche et de l'agriculture. Certains, en hiver, partent pour les campagnes de pêche à la morue en Islande pendant six mois. Beaucoup ne reviendront pas tellement le métier est dangereux.

Louis, durant sa jeunesse, va à l'école publique du bourg de Ploubazlanec. Il se rend, comme ses petits camarades, à pied, en sabots, pour rejoindre sa classe après quelques quatre kilomètres de marche. Il suit sa scolarité jusqu'à ses 14 ans puis aide ses parents à la pêche et sur le petit lopin de terre qu'ils possèdent à l'Arcouest.

Le 28 mars 1942, **Louis BALCOU** s'engage volontaire à l'Instruction Maritime de PAIMPOL. Son numéro d'immatriculation au Bureau de recrutement de TOULON est 3430.



Pourquoi s'engager dans la Marine car depuis 1940, la France est envahie par l'Allemagne ?

La Convention d'armistice signée à Compiègne le 22 juin 1940 impose à la France des obligations concernant sa Marine :

Article 9

« La flotte de guerre française - à l'exception de la partie qui est laissée à la disposition du gouvernement français pour la sauvegarde de ses intérêts dans l'empire colonial - sera rassemblée dans des ports à déterminer et devra être démobilisée et désarmée sous le contrôle respectif de l'Allemagne ou de l'Italie. La désignation de ces ports sera faite d'après les ports d'attache des navires en temps de paix. Le gouvernement allemand déclare solennellement au gouvernement français, qu'il n'a pas l'intention d'utiliser pendant la guerre, à ses propres fins, la flotte de guerre française stationnée dans des ports sous contrôle allemand, sauf les unités nécessaires à la surveillance des côtes et au dragage des mines. Il déclare en outre, solennellement et formellement, qu'il n'a pas l'intention de formuler de revendications à l'égard de la flotte de guerre française à déterminer, qui sera affectée à la sauvegarde des intérêts français dans l'empire colonial, tous les navires de guerre se trouvant en dehors des eaux territoriales françaises devront être rappelés en France. »

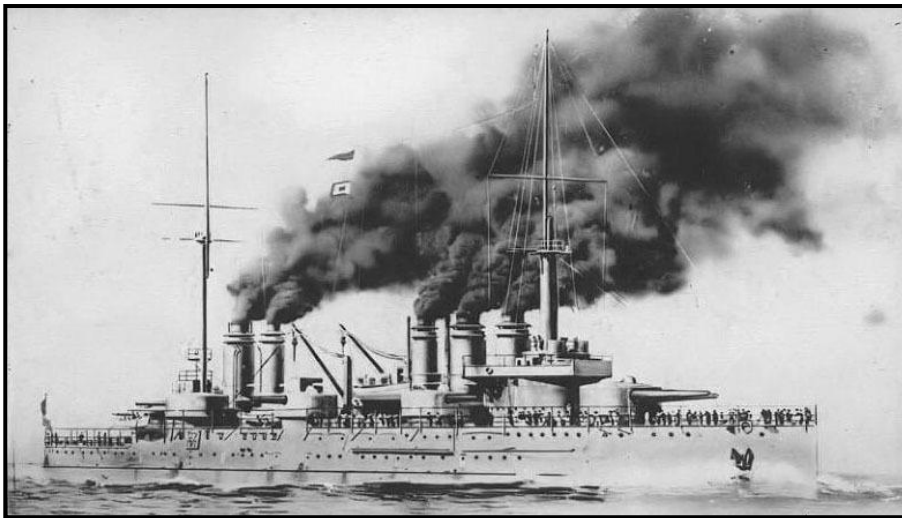
Que deviennent les marins?

A l'été 1940, la Marine démobilise en priorité le personnel réserviste qui avait été appelé sous les drapeaux à l'été 1939. Ensuite, pour s'adapter au cadre d'effectifs imposé par les conditions de l'armistice, elle va biaiser. Certains corps annexe comme le Service Hydrographique sont externalisés en étant rattachés à d'autres ministères civils, le personnel bénéficiant officieusement de tous les acquis en matière de solde, avantages divers et plan de carrière.

Louis BALCOU est envoyé au 5^e Dépôt des Equipages de la Flotte à Toulon où il se trouve du 28 mars au 16 avril 1942. En tant qu' « agent civil », il suit une formation de canonnier. Il obtient son Brevet élémentaire de canonnier le 1^{er} décembre 1942.

Le 16 avril 1942, il est embarqué à bord du cuirassier « Condorcet ». Il restera à bord jusqu'au 11 juillet 1942.

Le cuirassier Condorcet



Le **Condorcet** est un cuirassé de la classe Danton, en service actif dans la Marine française de 1911 à 1942.

Construit à partir de 1907 dans les Chantiers de la Loire à Saint-Nazaire, sa quille est posée le 23 mai 1907 et son lancement se fait le 25 juillet 1909, le *Condorcet* est mis en service actif le 1er juillet 1911 et fut nommé d'après le marquis de Condorcet.

Il a une longueur de 144.9 m, une largeur de 25.8 m, un tirant d'eau de 9.2 m pour un déplacement de 18 318 tonnes. Sa vitesse est de 19.2 noeuds

Il est armé de 2x2 canons de 305 mm, 6x2 canons de 240 mm, 16 canons de 75 mm, 10 canons de 47 mm et 2 TLT (Tube Lance-Torpilles) de 450 mm

Son équipage se compose de 920 marins.

Désarmé et servant de ponton, il fut endommagé par une explosion lors du sabordage de la flotte Française à Toulon en novembre 1942. Récupéré par les Allemands, il est coulé par eux en août 1944.

Le 11 juillet 1942, **Louis BALCOU** est de nouveau présent au 5^e Dépôt à Toulon. Le 6 août 1942, en tant que canonnier, il est affecté à la Batterie de DCA (Défense Contre Avions) de la Marine au Fort de La Croix Faron à TOULON.



A cette date, la DCA de Toulon est placée sous le commandement du Capitaine de Vaisseau Orlandini (PC à Gambin). Pour défendre la ville, il dispose alors de six batteries de 4 pièces de 90 mm Modèle 26-30 CCA équipées chacune d'un télépointeur CA et PCCA Modèle 1936 réparties ainsi :

- au fort de Cepet Haut la batterie n°11 du Lieutenant de Vaisseau Lasvigne,
- à Peyras la batterie n°12 du Lieutenant de Vaisseau Platat,
- à Six-Fours la batterie n°13 du Lieutenant de Vaisseau Bretagne,
- au Grand St-Antoine la batterie n°14 du Lieutenant de Vaisseau Barbet),
- à la Croix Faron la batterie n°15 « Cmd Ducuing » du Lieutenant de Vaisseau Pringot
- et au cap Brun Haut la batterie n°16 du Lieutenant de Vaisseau Lauray

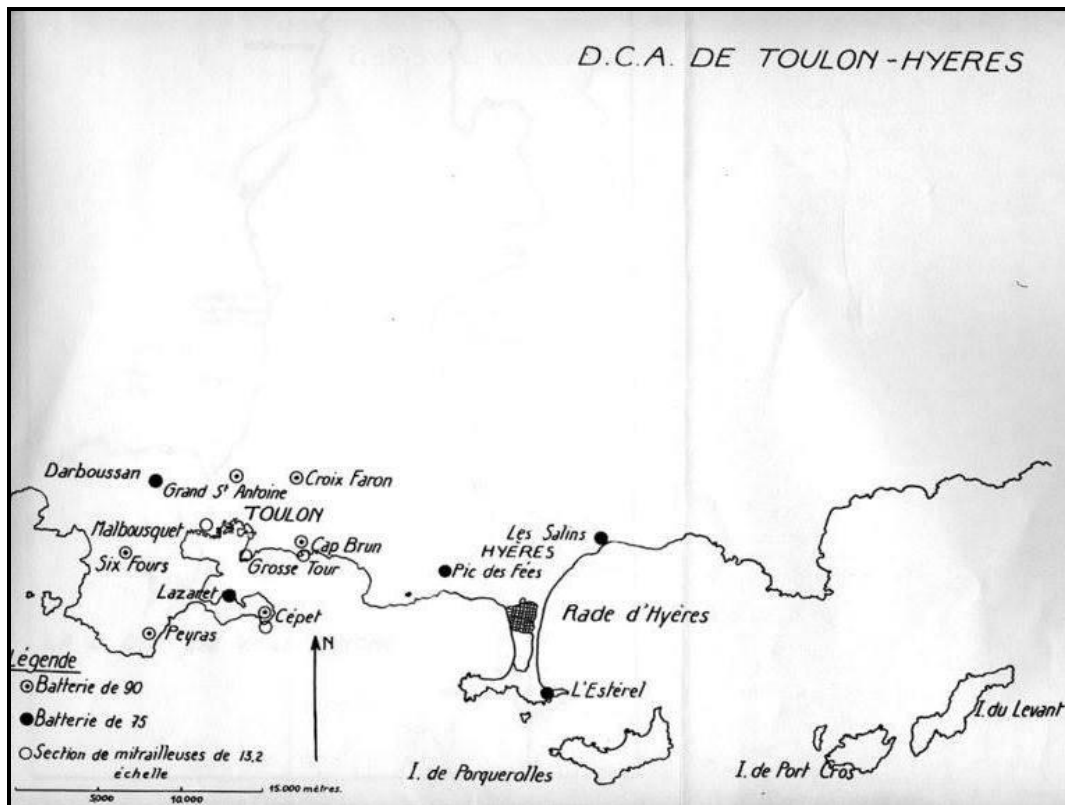


Télépointeur CA Modèle 30



PCCA Modèle 30

(Un télépointeur ressemble à une grosse paire de jumelles, couplée avec un dispositif qui commande le pointage des canons. Le pointeur n'a qu'à garder l'objectif dans son viseur, les canons suivent son déplacement. Le PCCA, qui comprend un télémètre, intègre les variables: vitesse du vent, altitude, distance, vitesse et cap de l'objectif, et en déduit les corrections à apporter au pointage.)



Le 11 novembre 1942, Hitler déclenche l'opération « Attila ». En réponse au débarquement anglo-américain en Afrique du Nord, l'armée allemande franchit la ligne de démarcation qui sépare la France occupée de la France dite « libre »

Le 27 novembre 1942, la plus grande partie de la flotte française a été sabordée à Toulon sur l'ordre de l'Amirauté, en réaction à l'opération « Lila » consistant à la capture de la flotte du régime de Vichy par le Troisième Reich.





Louis BALCOU restera à Toulon jusqu'au 1^{er} avril 1943. Puis il est muté au C.A.M.M (Centre Administratif de la Marine Militaire), rue des Pyramides à PARIS. Le C.A.M.M. est chargé de gérer le personnel Marine de l'armée d'Armistice. Il y restera jusqu'au 1^{er} août 1943 date à laquelle son contrat est suspendu.

Il revient chez ses parents à l'Arcouest avant d'être rappelé le 16 février 1945. Il retrouve le Dépôt n°5 à TOULON jusqu'au 1^{er} mai 1945 date à laquelle il embarque sur le croiseur « Le Triomphant ».

Le contre-torpilleur « Le Triomphant »

Le Triomphant a été construit dans les Ateliers et Chantiers de France-Dunkerque. Il est mis en service le 24 juillet 1936.

La coque est en acier. Sa longueur est de 132,40 m, sa largeur de 11,98 m et son tirant d'eau de 4.30 m. Le déplacement du bâtiment à pleine charge est de 3300 tonnes. Il peut parcourir une distance 2500 milles nautiques à la vitesse de 25 nœuds, ou de 5000 milles nautiques à 15 nœuds.

L'armement comprend cinq pièces d'artillerie de 138 mm, quatre canons anti-aériens de 37 mm, 4 mitrailleuses de 13,2 mm, neuf tubes lance-torpilles et deux grenadeurs de sillage.

Le bâtiment est armé par un équipage de 210 personnes, composé de 13 officiers, 34 officiers marins et 163 quartiers-maîtres et marins.



Au déclenchement de la Seconde Guerre mondiale, il est affecté à la Force de Raid. Dès juin 1940, le navire rejoint les forces navales françaises libres. Philippe Auboyneau prend son commandement, le réarme et le mène dans le Pacifique. Promu capitaine de vaisseau, il dirige le commandement des Forces Navales Françaises Libres dans le Pacifique depuis Le Triomphant. Alors qu'il se trouve aux Nouvelles-Hébrides, il est chargé en février 1942 d'évacuer les Occidentaux et les travailleurs sous contrat de la British Phosphate

Commission (BPC) vivant à Océan Island et Nauru, deux îles du Pacifique central riches en phosphate dont l'invasion par les Japonais s'annonce imminente. Le 23 février, il évacue de Nauru 61 Occidentaux, 391 Chinois et 49 membres de la garnison militaire et le 28 février, 823 Chinois et 232 autres employés de la BPC à Océan Island.

Rôle du croiseur « Le Triomphant » en 1945-1946

En septembre 1945, le cuirassé *Richelieu* et le croiseur *Le Triomphant* escortent les paquebots britanniques *Princess-Beatrix* et *Queen-Emma*, transportant le corps léger d'Intervention, formant l'avant-garde du corps expéditionnaire français en Indochine commandé par le général Leclerc.

Le 3 octobre 1945, alors que le cuirassé stationne au mouillage au cap Saint-Jacques, le croiseur *Le Triomphant* est le premier bâtiment de la marine nationale à revenir à Saïgon depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Il fera partie de la force navale d'Extrême-Orient qui rejoint progressivement l'Indochine.

Cette force navale, qui est commandée par l'amiral Auboyneau, comprend en fin d'année 1945 : Le croiseur *Emile-Bertin*, bâtiment amiral, la 1re Division de croiseurs avec le *Tourville* et le *Duquesne*, la 10e Division des croiseurs légers avec *Le Triomphant* et *Le Fantasque*, les avisos *Savorgnan-de-Brazza*, *Gazelle* et *Chevreuil*, les destroyers d'escorte *Algérien* et *Sénégalais*, le porte-avions *Béarn*, etc...

En décembre 1945, Le croiseur *Le Triomphant* prend part à la défense de Nha-Trang (Cochinchine).

L'opération « Bentré » le 6 mars 1946

Le 6 mars 1946, lors de l'opération "Bentré" de débarquement à Haïphong, qui constitue le début de la reconquête du Tonkin, **Le Triomphant** assure le rôle de poste commandement avancé et de poste de premiers secours. Positionné dans le convoi, juste derrière les six Landing Craft Infantry (LCI) et devant les Landing Craft Tank (LCT) devant transporter les premiers commandos français et les troupes de l'Infanterie coloniale dans la rivière Cua-Nam-Trieu qui relie le golfe du Tonkin au Port d'Haïphong, il assure leur sécurité.

A peine franchi la coupure formant l'embouchure du Song Cua Nam formant le port d'Haïphong, le convoi subit de la rive droite des tirs de mitrailleuses, de canons et de mortiers par des soldats de l'armée régulière chinoise. Durant plus d'une heure les LCI et le croiseur poursuivent leur lente progression vers le port ; ils sont criblés d'impacts de balles. L'enseigne de vaisseau Guyomar, commandant du LCI n° 103 et le lieutenant de vaisseau Cruchet, officier de tir du croiseur sont tués à leur poste de combat. Après plus d'une heure de passivité, l'autorisation de riposte arrive enfin. A 10 h 08, les cinq canons de 138 mm du croiseur tirent en direction des assaillants. A 10 h 14, des officiers chinois brandissent des pavillons blancs.

Le croiseur léger **Le Triomphant** devait compter cinq morts et de nombreux blessés parmi l'équipage et dénombrer 439 trous dans sa coque et ses superstructures.

Les cinq morts pour la France sont :

+ CRUCHET Jean Marcel, lieutenant de vaisseau, officier d'artillerie, 35 ans, né le 10 avril 1910 à Bordeaux (Gironde). Tué par balles à 9h47 dans le télépointeur.



"Officier canonnier du Triomphant tué à son poste de combat le 6 mars 1946. Malgré un feu meurtrier de l'adversaire, ayant déjà un blessé très grave à ses côtés, a montré jusqu'à la fin le plus parfait mépris du danger ; belle figure d'officier d'une haute valeur morale, aimé de ses hommes qu'il avait parfaitement entraînés au combat."
Cette nomination comporte l'attribution de la croix de guerre avec palme.

+ BALCOU Louis François Marie, matelot canonnier, 22 ans, né le 9 juin 1923 à Ploubazlanec (Côtes du Nord). Tué par balle

+ BARAER Yves Marie, matelot électricien, 30 ans, né le 11 avril 1915 à Loqueffret (Finistère). Tué par balle

+ LACOMBE René Constant, matelot maître d'hôtel, 23 ans, né le 14 janvier 1923 à Boulogne sur mer (Pas-de-Calais). Mort de ses blessures.

+ LE GOFF Joseph Ernest Marie, maître-mécanicien, 39 ans, né le 8 octobre 1906 à Pontrioux (Côtes-du-Nord). Tué au combat.

Le lendemain, 7 mars 1946, les corps des tués seront transportés du porte-avion « *Béarn* » par l'avisos « *la Gazelle* » et le dragueur 351 et ensevelis dans le cimetière marin de la baie d'Along.

A titre posthume, Louis BALCOU sera décoré : la Médaille Coloniale avec agrafe « Extrême-Orient » le 28 octobre 1948 et la Médaille militaire le 31 décembre 1950.



Médaille Coloniale



Médaille militaire

LE TRAQUENARD D'HAÏPHONG

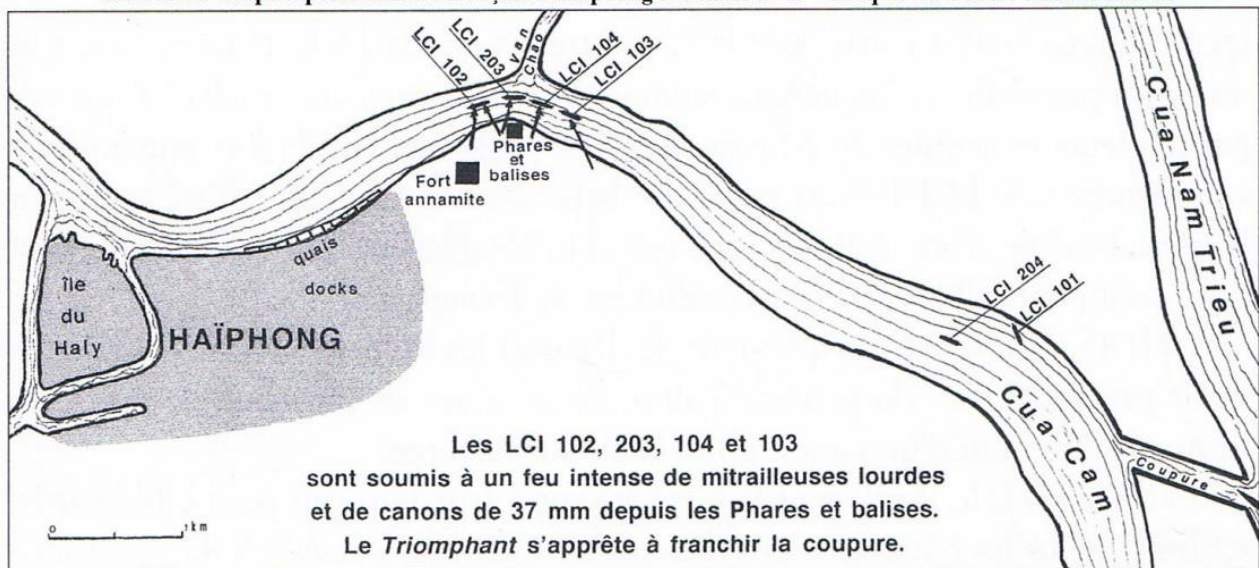
d'après le livre

« La guerre en Indochine »

de Pierre FLEURY

- 1994 -

Retour du Corps expéditionnaire français à Haïphong le 6 mars 1946 - Croquis du Contre-Amiral Estival



Opération BENTRÉ. Situation à 09 h 00

Ce document retrace l'engagement du croiseur « Le Triomphant » permettant de comprendre les circonstances de la mort de Louis BALCOU le 6 mars 1946 à 10H 07 du matin.

Le traquenard d'Haiphong

Dès le 20 février 1946, alors même que s'engageaient les pourparlers de Tchoung King, le haut commandement français a étudié la meilleure façon de débarquer au Tonkin les troupes destinées à la relève des armées chinoises. Il a décidé de mettre à terre à Haiphong 20 700 hommes en quatre vagues de débarquement amenées de Cochinchine : la première est forte de 12 500 fantassins, la deuxième de 2 600 et les troisième et quatrième de 4 500 et 2 100 soldats.

Ces hommes appartiennent pour la plupart à la 9^e DIC qui comprend trois régiments, quatre groupes d'artillerie, deux bataillons du Génie et un escadron de reconnaissance. Le groupement mobile de la 2^e DB fait, lui aussi, partie de l'expédition, ainsi que la Brigade marine d'Extrême-Orient, composée de la 1^{re} flottille fluviale de fusiliers marins et de l'escadron de tradition du régiment blindé de fusiliers marins du lieutenant de vaisseau Moreau.

Quelques unités de moindre importance qui s'étaient repliées à Port-Wallut sous le commandement du colonel Vicaire et du lieutenant de vaisseau Flichy, qui dispose de la vedette *Frezouls* et de quelques jonques armées en guerre, 859 hommes en tout, épauleront le débarquement. Le haut commandement compte également sur l'appui de quatre bataillons formés avec les 4 425 hommes jusque-là gardés dans la Citadelle d'Haiphong. Le groupement interarmes du capitaine de corvette Ponchardier complète le corps expéditionnaire tandis que, basé à Haiphong, un petit détachement de cinquante-sept marins, commandé par le lieutenant de vaisseau Legendre et renforcé par cinquante et un fantassins, attend le débarquement l'arme au pied.

Les troupes sont acheminées par les bâtiments de la Force « Z » emmenée par le croiseur de 2^e classe *Emile-Bertin* portant la marque de l'amiral Graziani. Le croiseur de 1^{re} classe *Tourville*, le croiseur

léger *Triomphant* avec à son bord le général Valluy, les croiseurs *Duquesne* et le *Fantasque* escortent les deux convois de troupes.

Formé d'une litanie disparate guidée par le porte-avions *Béarn*, le premier convoi comprend le *Barfleur*, la *Céphée*, la *Bételgeuse*, le *Camille-Porcher*, le *Saint-Loubert-Bie*, l'*Espérance*, l'*Eridan* et l'avisos *Savorgnan-de-Brazza*. Le second, lui, est composé de l'avisos *Gazelle*, du destroyer d'escorte *Algérien*, des dragueurs 321, 334 et 351, des gros LST à fond plat 382 et 347 ainsi que des LCI. 101, 102, 103, 104, 201, 202, 203 et 204. Le *Chevreuil* et le *Kontoum*, bâtiments légers et rapides, naviguent à la demande entre les groupes et leurs escortes.

L'armée de l'Air se tient prête à dépêcher au nord les 20 Dakota, 18 chasseurs Spitfire et une flotte de Junker 52 allemands basés en attente sur les terrains de Saigon.

Les services de renseignements français ne savent pas grand-chose sur la composition de l'armée vietminh. Ils l'estiment à 3 200 partisans armés dans la région côtière courant au sud de l'embouchure du fleuve Rouge. Ensuite, jusqu'à Nam Dinh, Hô Chi Minh ne doit guère pouvoir compter que sur 1 550 soldats. Les chefs d'unités destinées au débarquement ont également reçu des bulletins de renseignements estimant à 300 rebelles la garnison vietminh essaimée aux alentours de Ninh Binh et à 400 celle de Phu Ly. Les troupes communistes dénombrées dans la région de Cu Va sont bien plus importantes et se montent à 2 000 hommes. Le haut commandement estime à 1 000 hommes la force marxiste de Hung Yen et à 2 500 celle d'Hanoi. Dans le secteur de Sontay, Giap pourrait aligner deux milliers de miliciens. Les rebelles ont gangrené la zone côtière où se jette la rivière de Hai Duong avec 500 autres partisans armés.

La zone d'Haiphong, qui intéresse au plus haut point les officiers prêts à y débarquer leurs hommes, est tenue à Do Son par moins de deux cents Vietminhs. Les rebelles ne sont guère plus à Quang Yen et moitié moins dans le secteur minier de Hongay qui étale sa crasse à ciel ouvert au nord de la baie d'Along.

A Campha-Mines, plus au nord encore, les évaluations du 2^e Bureau signalent 300 rebelles et 850 au nord de Hai Duong. Enfin, dans Haiphong et ses faubourgs où vivent près de 100 000 habitants, Hô Chi Minh serait prêt à lever 5 000 hommes, et 4 000 autres bo dois attendent ses ordres, massés à la frontière chinoise.

Personne ne sait vraiment comment sont armés les 24 600 soldats et supplétifs du Viêt-minh. Sans doute ne possèdent-ils qu'un armement individuel confié par les Japonais défaits et quelques armes automatiques récupérées en 1944 lors des parachutages américains et anglais destinés à la Résistance.

A quelques heures du débarquement, le Tonkin est quadrillé par 58 150 Chinois qui assurent sans zèle la protection des 20 000 Français d'Hanoi, des 1 200 autres qui vivent à Haiphong, des 1 250, 1 950 et 250 qui habitent Vinh, Hué et Hongay.

Trente mille six cents Japonais été regroupés au Tonkin, pour moitié à Quang Yen, et le reste de leurs troupes est réparti entre Vinh Yen, Sontay, Hoa Binh, Hanoi, Hung Yen, Kienan et Yen Lap. Personne, parmi les officiers du corps expéditionnaire français, ne doute que ces hommes ne soient tout à fait acquis au Viêt-minh.

Alors que les bateaux français approchent des îlets en pains de sucre qui hérissent la baie d'Along, les atterrages d'Haiphong sont menacés par trois pièces de 138 de marine installées à Do Son et à Apowan, sur l'île maîtresse de la Cat Ba qui ferme la baie au nord-est. Les agents à la solde des Français n'ont pas réussi à savoir si les canons, dont les percuteurs étaient, avant le 9 mars 1945, déposés à Hanoi dans le cadre de l'accord signé en 1940 par Catroux et les Nippons, ont été remis en état de tir. Une reconnaissance aérienne osée quelques jours avant le déclenchement de l'opération pudiquement baptisée « de relève » permet de penser que la batterie de Do Son serait désarmée alors que celle d'Apowan a tiré le 14 février dernier vingt coups sur le *Kontoum*.

La baie d'Along est aussi parsemée de mines lancées par des avions américains ou mouillées par des sous-marins entre la Cat Ba et l'île Norway qui s'étend à vingt kilomètres au sud-est de la grande île.

La force navale française est forte de trente-cinq bateaux. Elle navigue au nord par mer calme. Les officiers d'état-major collationnent dans leurs PC de Saigon des centaines de messages chiffrés et revoient une dernière fois la manœuvre destinée, surtout, à apporter enfin une réelle protection aux Français d'Hanoi et d'Haiphong, où ils sont à la merci d'un soulèvement fomenté par le Viêt-minh. Puisqu'il apparaît pratiquement impossible d'occuper simultanément les deux grandes villes du Tonkin sans risquer de tomber dans des embuscades sur cent vingt kilomètres de routes ou de voie ferrée qui les séparent, le haut commandement concentre ses premiers efforts sur le seul port d'Haiphong et sur son aérodrome. Un second débarquement au nord s'emparera à Hongay de la batellerie de l'endroit, y établira une tête de pont destinée à accueillir si besoin d'autres débarquements de troupes.

Une fois assurée la défense d'Haiphong, les fantassins se dirigeront sur Hanoi tandis que les 2 500 soldats encore parqués dans la Citadelle d'Haiphong se réarmeront avec le matériel qu'on leur parachutera en

même temps que les commandos de Ponchardier. Les avances du corps expéditionnaire seront appuyées par les troupes qui étaient passées en Chine lors du coup de force japonais du 9 mars 1945. Elles comprennent 168 officiers, 628 sous-officiers européens, 180 sous-officiers indigènes, 873 soldats européens et 1 948 fantassins indo-chinois.

Quand elle sera au large des côtes nord de l'Annam, afin de tromper autant que faire se peut les observateurs chinois, japonais ou vietminhs, l'armada fera diversion en piquant franchement vers Qui Nhon.

Dans le souci d'éviter des méprises avec les Chinois, les Français débarqueront en plein jour après que leurs engins de débarquement auront gagné à la nuit tombante leurs zones de mouillage. Qu'ils soient entassés à bord des gros transports ou serrés dans les plus petits bâtiments, les fantassins et les marins qui les convoient ne comptent pas sur un tir de préparation qui serait meurtrier pour la population. Ils se doutent aussi que les Chinois risquent de s'allier avec le Viêt-minh.

L'aube du mardi 6 mars 1946 n'a pas encore dévoilé les pitons toisonnés d'arbres tors de la baie d'Along lorsque, à 7 h 40, laissant derrière eux et par tribord l'île de la Cat Ba, des bâtiments à fond plat longs de 48,50 mètres et larges de 7, les LCI 101, 102, 103, 203, 204 et 104 qui forment la première vague de débarquement s'engagent au ralenti dans le courant de la marée montante qui ourle d'écume la passe de Dinh Vu.

A bord du LCI 101, le capitaine de corvette Vedel, commandant la flottille, reçoit le message 06 07 25 Z émanant de l'amiral commandant la Force Z et destiné aussi au capitaine de frégate Jubelin, pacha du *Triomphant*, et à celui de l'*Algérien*. Il annonce que le commandement chinois décline toute responsabilité quant à l'ouverture du feu en cas d'entrée des bâtiments français dans la rivière d'Haiphong. Les officiers français reçoivent donc l'ordre d'exécuter l'opération avec le « maximum de prudence » et de ne « répondre en aucun cas à des coups de feu ».

Poussé par le jusant, le LCI de Vedel s'échoue sur la rive incertaine et boueuse de la rivière Cua Cam. L'officier commandant le LCI 102 manœuvre aussitôt pour déséchouer son *sister-ship* mais n'y réussit pas. Dans le souci de ne pas retarder l'opération, Vedel passe à son bord et relance la progression de ses engins. Quelques minutes plus tard, alors que le convoi bas sur l'eau parvient à hauteur du hameau de Doan Xa, étalé sur la rive sud de la Cua Cam, le LCI 204 est pris

sous une grêle de coups de fusils. Un marin est blessé. Le pacha de l'engin a quelques difficultés à rendre compte par radio au *Triomphant* et décide de revenir vers la baie.

Après ce premier accrochage, quelques obus tirés du fort annamite qui défend les approches d'Haiphong soulèvent des gerbes d'eau autour du LCI 203. Le jeune commandant de l'engin distingue dans ses jumelles des fantassins chinois, marchant en bon ordre et coiffés de casquettes de toile kaki, qui coupent au travers d'un terrain vague pour gagner des postes d'embuscade au bord de l'eau.

D'autres groupes de soldats jaillissent des longs bâtiments d'une usine. Lorsque la canonnade cesse, le pacha de la barge 202 crie aux engins 104, 203 et 103 qui le suivent de près de forcer l'allure et, à 8 h 50, les barges parviennent au confluent du Van Chau et de la Cua Cam sous un véritable tapis de feu tissé par des fusils et des fusils-mitrailleurs.

Des blessés se tassent au fond des engins lorsque, ouvrant le feu du bâtiment des Phares et Balises au nord du fort Annamite, des mitrailleuses légères se dévoilent à leur tour. A 9 heures, des mitrailleuses lourdes entrent dans la bataille. Les barges reçoivent aussi des obus de 37 mm. Trois caisses de grenades explosent à bord du LCI 102. De nouveaux blessés abandonnent leur poste de combat mais, en dépit de cinq coups au but, le bâtiment reste manœuvrable.

Malgré les messages de prudence reçus au début de l'opération, les Français ripostent à 9 h 5. Ils prennent à partie les tireurs embusqués entre le bâtiment des Phares et Balises et l'épave haute et noire d'un dock flottant. Tandis que les tirs jaillissant de la rive droite de la Cua Cam faiblissent sous la riposte, le *Triomphant* s'engage à son tour dans la coupure de Dinh Vu.

Le combat s'enrage lorsque se révèlent de nouvelles embuscades chinoises tendues sur toutes les jonques alignées à quai. Des canons de 37 prennent à partie le LCI 104 et enflamment son caisson de 20 mm bâbord. Le croiseur *Triomphant* est à 9 h 22 si engagé dans la passe que son officier de quart fait noter sur le journal de bord qu'il entend pour la première fois une fusillade venant de terre. Deux minutes plus tard, le bâtiment est à son tour arrosé de tirs de mitrailleuses.

Le général Valluy interdit aux LCI de poursuivre la riposte. L'officier commandant le 204 qui faisait route derrière le *Triomphant*, lui aussi pris pour cible par les tireurs inconnus tapis entre Doan Xa et le confluent du Van Chau, fait pourtant donner ses canons de 20.

A 9 h 30, les LCI 102, 203 et 104 se présentent sous les quais d'Haiphong. Blessé à la tête, le pacha du 104 transmet son com-

mandement au second-maître Renbrech. Les munitions de 40 mm que transporte l'engin s'enflamment, mais l'équipage réussit à étouffer le sinistre en quelques minutes. Le capitaine Dols, commandant la compagnie de fantassins du 11/6, est gravement blessé alors qu'il observait le combat de la passerelle.

A bord du *Triomphant*, casqués à leur poste de combat, les marins voient le LCI 103 déboucher au confluent du Van Chau sous le déluge de fer et de feu qui s'évade des Phares et Balises. Le croiseur est à nouveau touché par des obus de 20 mm. Un quartier-maître canonnier a la jambe fracassée à son télépointeur. A cinq cents mètres devant l'imposante masse du géant pris sous le feu, le LCI 102 s'immobilise sous l'ennemi invisible, alors qu'il atteignait la coupure du Ha Ly, plus en amont du long quai de la Liberté. En arrière du mouvement contrarié, le LCI 103 dérive par le travers du fort Annamite. Le *Triomphant*, entraînant dans son sillage les LCI 204 et les LST 347 et 382, fait route au canon après que le commandant Jubelin a recommandé aux pachas des engins piégés de ne plus tirer et de se contenter de camoufler au maximum le personnel, ainsi que les troupes embarquées à leurs bords.

L'ordre de passivité est à peine donné qu'un obus explose dans le lavabo des maîtres du *Triomphant*. Un officier-marinier meurt et trois autres sont blessés. Quelques minutes plus tard, alors qu'aucune panique ne règne parmi l'équipage aguerri, c'est au tour du médecin du bord d'être touché dans son infirmerie mise en flammes par un obus.

La plupart des bâtiments de la première vague sont désarmés. Les moins touchés, le *Triomphant*, les LST 347 et 382, ainsi que le LCI 204 et le 102 passé presque indemne sous le feu concentré au centre de la ville, avancent encore ou demeurent sur leurs positions, tandis que les autres se retirent afin de débarquer leurs blessés et réparer ce qui peut l'être. Le LCI 104 échappe de peu à l'échouage sur la rive nord de la Cua Cam, puis le second-maître Renbrech réussit à se sortir du piège en faisant feu de toutes ses pièces. Lorsque l'engin accoste enfin le *Savorgnan-de-Brazza*, l'officier-marinier s'aperçoit qu'il y a, outre son pacha, deux morts et dix blessés parmi son équipage de vingt-cinq marins.

A 9 h 45, plus loin vers la ville, le LCI 203, en avarie de barre électrique et de moteur, commence à glisser lentement par le travers de l'île d'Ha Ly avec trois morts et quelques blessés. Manœuvrant à la barre à bras, son commandant réussit à le mener aussi contre le *Savorgnan-de-Brazza*.

L'enseigne de vaisseau Guyomard, pacha du LCI 103, est tué d'une balle en pleine tête en passant sous le fort Annamite. Pourtant blessé au cou, le maître torpilleur Premel assume le commandement et tente de faire demi-tour à la hauteur du dock flottant. Ses moteurs hurlent sous des traînées d'obus de 37 dont l'un frappe de plein fouet le pavois d'une mitrailleuse. Un autre touche des caisses de munitions qui explosent l'une après l'autre en gommant tous les autres bruits de la bataille. Le LCI est en flammes. Son équipage fait front. Le quartier-maître Berte empoigne dans le compartiment diesel un obus de mortier à retard et le jette à la rivière où il soulève une immense gerbe en explosant.

Le maître Premel se décide à aller échouer le bateau et à débarquer les hommes. Une fois qu'il a fait installer par ses boscos une coupée en planche sur son nez fiché dans la boue, il ordonne la mise à terre de dix-neuf blessés et de huit morts qui sont aussitôt repris par des petits engins à fond plat et conduits sur le *Triomphant* sous le feu de l'ennemi qui ne mollit pas.

Déséchoué un peu plus tard, son incendie maîtrisé, le LCI 103 accostera le croiseur à la mi-journée.

Tandis que les engins endommagés se tirent du traquenard avec plus ou moins de fortune, un incendie se déclare à bord du *Triomphant* alors qu'il s'engageait franchement dans le port. L'officier en second du bâtiment fait jeter par-dessus bord trois obus dont les ogives touchées commençaient à fumer. Vers la mer, d'autres bâtiments souffrent aussi. Les LST bondés de fantassins et de matériel roulant reçoivent des coups de canons, ainsi que le *Barfleur* et la *Céphée*, les deux premiers transports de troupes engagés dans la passe.

Le capitaine de frégate Jubelin obtient enfin du général Valluy l'autorisation de tirer des coups de semonce sous une batterie chinoise.

La menace des pièces de 138 calme durant quelques minutes les artilleurs ennemis, mais le croiseur est très vite repris sous une pluie de balles de tous calibres. Les marins français, qui n'ont pas de poste de combat aux pièces d'artillerie, sont partout à plat ventre sur leur pont briqué au savon noir et comptent vite un mort et quelques blessés.

Le général Valluy et son état-major se sont abrités dans la chambre des cartes. Le lieutenant de vaisseau Recamier, officier de manœuvre, est blessé. Autour de Jubelin, il ne reste plus à la passerelle que l'enseigne de vaisseau Gabriele, officier de transmissions, et M. Pothin,

un pilote civil embarqué pour guider le bateau parmi les hauts-fonds de la Cua Cam au cours irrégulier.

La canonnade atteint son paroxysme à 9 h 47. Le lieutenant de vaisseau Cruchet est tué dans le télépointeur du *Triomphant*. Trois voies d'eau se déclarent à bord du croiseur dans le compartiment frigorifique, dans la soute de 138 avant et dans le poste 2. Valluy autorise alors Jubelin à riposter.

Les pièces de 20 et de 40 mm du *Triomphant* s'imposent au concert des armes chinoises et, commandées par le lieutenant de vaisseau Favin-Lévêque qui a pris la place de Cruchet, celles de 138 sont parées à tirer à 9 h 50.

Malgré le danger, des masses de curieux ont envahi les quais d'Haiphong. Des jonques en flammes dérivent sans équipage sur la Cua Cam. Certaines, chargées sans doute de munitions, explosent. Le combat confus s'éternise. Le capitaine du *Barfleur*, qui avait réussi à mener son bateau jusqu'au dock flottant, décide de rebrousser chemin parmi des épaves enflammées. Les marins du *Triomphant*, qui a stoppé au nord de la mairie d'Haiphong dans l'intention de couvrir le débarquement des premières troupes, tiennent sous leur feu la rive sud de la Cua Cam, tout le long du boulevard de la Liberté.

Le bâtiment s'évite lentement. Son arrière devient la cible privilégiée des mitrailleuses chinoises. De nombreux marins blessés quittent leur poste de combat. Les pièces de 138 commencent enfin à tirer des salves à 10 h 08. Un obus chinois touche une soute à mazout. Un autre projectile finit sa trajectoire sans exploser dans le local du gyrocompas. Un troisième ouvre une nouvelle voie d'eau sous la cambuse.

Les Chinois prennent aussi pour cible le LST 382 dont trois radios sont touchés à leur poste de transmission mis hors service par un obus. Alors que des parlementaires brandissent des drapeaux blancs et chinois sur un quai, le commandant du *Triomphant* se résout à ordonner le demi-tour général.

Derrière les bâtiments français, le port d'Haiphong brûle. Malgré le danger, la foule est de plus en plus compacte sur le boulevard de la Liberté. A 10 h 18, du bord du croiseur *Emile-Bertin* demeuré au large, le général Leclerc ordonne par radio à Jubelin de garder le *Triomphant* dans la Cua Cam et annonce son arrivée à bord de la *Gazelle*. Quelques minutes plus tard, le colonel Gilles, représentant le général français de la garnison d'Haiphong, qui a assisté, impuissant, avec le chef de bataillon Aubinière aux premiers engagements, monte

avec quelques officiers chinois à bord du LCI 102 venu au-devant des parlementaires. Il explique rapidement la situation à terre et demande à ce que les troupes ne débarquent pas. Jubelin, une fois Gilles et les parlementaires montés à son bord, fait protéger le repli des barges par quelques nouvelles salves de 138 car, malgré l'amorce des négociations, les pièces chinoises continuent à tirer. Des obus de 20 et 40 mm giclent de tous les bâtiments qui rebrousse chemin.

Le pacha du LST 382 aux moyens radio détruits, lui, n'a pu recevoir l'ordre de demi-tour. Isolé, il imagine d'abord que la manœuvre d'évitement du croiseur et du LST 347 a pour but de les mener à une prise de coffre mais, lorsqu'il voit les bâtiments s'éloigner vers la mer, il décide de s'éviter à son tour à contre-courant et redescend comme les autres la Cua Cam.

En arrière du repli, à hauteur de la résidence d'Haiphong, le pacha du LCI 204 réclame en vain l'autorisation de mettre à terre l'unité de deux cents hommes qu'il transporte. A 10 h 45, alors que se succèdent ordres et contrordres, le pacha du *Triomphant* lance un dernier message :

« A tous — Pourparlers en cours. Ordre impératif de cesser le feu partout. » Puis, de la *Gazelle* qui force ses machines vers la terre, le général Leclerc annonce qu'il a appris l'ouverture des pourparlers et ordonne à son tour le cessez-le-feu tout en demandant aux marins de demeurer dans la rivière d'Haiphong.

Gardant à son bord accosté le LCI 102, le *Triomphant* redescend lentement la rivière en serre-file du mouvement en repli. Les Chinois continuent à tirer et, à bord du LCI 204, les marins réussissent de justesse à éteindre l'incendie d'un caisson à munitions.

A 11 h 15, il n'y a plus un bateau français dans le port d'Haiphong. Le général Valluy, le capitaine de vaisseau Commentry, commandant la marine au Tonkin, et quelques officiers d'état-major débordent du *Triomphant* pour aller achever à bord du LCI 102 les pourparlers auprès du bâtiment des Phares et Balises redevenu silencieux.

Le général Leclerc et l'amiral Auboyneau arrivent à bord du *Triomphant* à 12 h 40.

Les discussions n'aboutissent pas. Les fantassins s'impatientent à bord des transports. Ceux qui sont entassés à bord du *Saint-Loubert-Bie* qui s'est échoué sur une langue de vase endurent plus mal que les autres le contretemps. Plus au large, le *Béarn* sert de bateau-hôpital et accueille au fil des heures des dizaines de blessés.

Il est 14 heures lorsque le LCI 102, toujours chargé de ses deux cents hommes, ramène au *Triomphant* le général Valluy et sa suite.

Après avoir fait le tour des exigences chinoises, les parlementaires, menés cette fois par l'amiral Auboyneau, retournent une heure plus tard au bâtiment des Phares et Balises, tandis que Leclerc réembarque sur la *Gazelle* pour rejoindre l'*Emile-Bertin*.

Les négociations s'étirent. Sans avoir, officiellement du moins, le pouvoir d'influer sur leur déroulement, des émissaires d'Hô Chi Minh s'entretiennent avec les officiers généraux français. Ce n'est qu'à 22 heures que l'amiral Auboyneau revient à bord du *Triomphant* après avoir signé un accord de cessez-le-feu avec le général Wang Lee Ham. L'escadre française est autorisée à attendre le lendemain au point de mouillage Edouard, coutumier aux gros navires et situé au sud de la Cat Ba, à dix kilomètres de la pointe de Do Son.

Vu des bords français où l'on répare les avaries, le spectacle de la nuit est dantesque. Le ciel rougeoit au-dessus d'Haiphong. Des explosions déchirent la nuit lorsque les incendies s'étendent à des magasins de munitions. A l'aube du jeudi 7 mars 1946, l'escadre française est au complet à son mouillage lorsque le général Valluy et l'amiral Auboyneau, qui ont passé la nuit à bord de l'*Algérien*, gagnent l'*Emile-Bertin*.

La baie d'Along est sillonnée durant des heures par les petits bâtiments de l'armada jusqu'à ce que, à 9 h 10, la batterie chinoise d'Apowan, distante de quinze mille mètres, ouvre à nouveau le feu. Des gerbes d'eau scintillante s'élèvent à deux cents mètres de l'*Emile-Bertin* qui tire en riposte une salve de treize coups de 152 sur les crêtes dominant la batterie chinoise. Celle-ci n'insiste pas.

Les bâtiments français s'éloignent à l'extrême sud du mouillage Edouard afin de se placer hors de portée des canons d'Apowan. A midi, les négociations reprennent à Haiphong entre les généraux Valluy et Wang Lee Huam, alors que d'autres parlementaires se rendent à Hanoi.

Durant les conversations, les morts français des engagements de la veille, transportés du *Béarn* par la *Gazelle* et le dragueur 351, sont ensevelis dans le cimetière marin de la baie d'Along. Après les tristes sonneries de clairon de la cérémonie, le lieutenant de vaisseau Legendre, de la marine à Haiphong, annonce que les Chinois ont enfin admis le principe du débarquement. Le message n° 486 relaie la nouvelle sur tous les bâtiments et avertit que le mouvement de mise à terre d'une première tranche de cinq mille hommes commencera au matin du vendredi 8 mars.

Malgré leurs avaries et à part le LCI 101 qui reste échoué dans la Cua Cam, tous les bâtiments de la Royale sont disponibles à l'heure prévue pour le débarquement.

Le traquenard tendu par les Chinois a coûté trente-six morts aux Français qui se méfient de tous les occupants d'Haiphong, qu'ils soient tonkinois ou chinois. Malgré quelques heurts vite réprimés par les officiers des deux camps, les soldats français, ainsi que les fusiliers marins du RBFM qui se casent dans des hangars à riz de l'île d'Ha Ly, s'installent dans des cantonnements de fortune, des usines, des écoles, des dépôts de marchandises puants malgré un nettoyage sommaire.

Les Chinois, eux, après avoir interdit aux Français l'usage des quais d'Haiphong et le mouvement des troupes débarquées vers Hanoi, renforcent leur garnison et construisent de nouveaux blockhaus et des barricades.

Pendant ce temps, des diplomates civils et militaires français et chinois règlent les derniers accords concernant le départ des troupes chinoises qui ont tendu un traquenard au corps expéditionnaire. Le colonel Crépin et le général Kong Yu parviennent enfin à un accord le 13 mars 1946. L'article premier de cet accord stipule que le règlement de l'incident d'Haiphong se fera par la voie diplomatique lorsque seront connues les conclusions d'enquêteurs chinois, français et américains. En attendant, l'article II du traité stipule que, commencée le 15 mars, l'évacuation des forces chinoises stationnées au nord du 16^e parallèle devra être achevée le 31 du même mois. Le troisième volet de l'acte si durement négocié précise que, si des difficultés de transport intervenaient, les troupes de Tchang Kaï-chek qui n'auraient pu quitter l'Indochine à la date fixée devront être regroupées autour d'Hanoi, d'Haiphong et de Luang Prabang en attendant leurs moyens de transport. L'article IV traite des prisonniers japonais dont le sort sera décidé par le commandement suprême allié. Le cinquième, lui, règle l'utilisation des aérodromes et chemins de fer par les Chinois et accorde aux seuls Français le contrôle des communications durant la période d'évacuation.

Les autorités françaises s'engagent, à l'article VI, à assumer désormais l'entière responsabilité de la protection des personnes et des biens des nationaux chinois résidant en Indochine. La France, par l'article VII, obtient le droit d'utiliser le port d'Hongay. Les articles VIII, IX et X de l'accord de Tchoung King traitent des groupes d'autodéfense des nationaux chinois, du maintien de l'ordre qui incombera aux Français et des dernières modalités techniques de l'évacuation. Enfin, le dernier article stipule que les dispositions de

l'accord seront immédiatement notifiées pour exécution aux hauts commandements chinois et français.

La mise à terre du corps expéditionnaire ne s'achève que le lendemain de la signature de l'accord de Tchoung King. Les commandants d'unité se plaignent très vite de l'exiguïté territoriale dans laquelle les confine le commandement chinois. Les négociations s'éternisent et ce n'est que le 17 mars qu'un élément de la 2^e DB parvient enfin à entrer dans Hanoi. Le 18, à la tête de ses troupes défilant dans la capitale du Tonkin, le général Leclerc reçoit l'ovation de la foule française.

La population rassurée applaudit les équipages de half-tracks pavoisés de drapeaux français qui roulent lentement devant des GMC débâchés, des Jeeps, des ambulances et quelques chars légers. Parmi l'assistance hurlante, tout le monde voudrait toucher les spahis en calot rouge et les tankistes en béret noir. Une section de rescapés des massacres de Lang Son, des soldats du 9^e RIC, tout juste autorisés à sortir enfin de la Citadelle et vêtus d'uniformes confectionnés par les maîtres tailleurs d'Hanoi dans un stock de mauvais tissu verdâtre et rugueux, ont du mal à contenir leurs larmes lorsque la foule, les reconnaissant en queue de défilé, leur adresse leur part d'ovation.

Le lendemain, Leclerc préside une prise d'armes dans la Citadelle. Les troupes captives des Japonais y ont été réorganisées tant bien que mal par le général de Froissart-Broissia, le colonel d'Argencé et le lieutenant-colonel Le Porz. Après avoir salué les drapeaux du 9^e RIC, du 1^{er} RTT et les cendres de l'étendard du 4^e RAC, il s'adresse aux survivants de l'horreur.

— Désormais, leur lance-t-il d'un ton froid, vous devrez avoir une mentalité de vainqueur et vous orienter vers l'avenir en oubliant le passé...

Trois jours plus tard, une nouvelle parade masse la population d'Hanoi devant son monument aux morts. De nombreux prisonniers de la Citadelle y participent avec les hommes de la 9^e DIC et de la 2^e DB. Une unité du Viêt-minh, applaudie autant que les Français, ouvre le défilé qui suit les dépôts de gerbe. Parmi les observateurs, le capitaine Vernières reconnaît, à leur démarche plus raide que les autres, les officiers d'Hô Chi Minh qui ont été formés en Chine à l'Académie militaire de Wan Poo.

Bien que le Viêt-minh ait donné consigne à la population tonkinoise de se disperser sitôt passé son bataillon, la curiosité est si forte que rares sont les Indochinois qui se privent du spectacle rythmé par la musique martiale.

L'ambiance au Tonkin semble désormais à la conciliation lorsque le président Hô Chi Minh est reçu à bord de l'*Emile-Bertin* mouillé en baie d'Along, où l'amiral Thierry d'Argenlieu lui accorde les honneurs dus à un chef de gouvernement. A Hanoi, le capitaine Vernières, reconnu comme authentique résistant, est accepté — ce qui n'est, hélas, pas toujours le lot de ses compagnons capturés le 9 mars par les Nippons — par les officiers nouveaux venus en Indochine. Il leur brosse le tableau sans retouches de ce qu'il a observé au fil des derniers mois et leur livre les informations collectées par son maigre service de renseignements.

Ebahis, incrédules même, les officiers du général Valluy apprennent que dans Hanoi même, des saboteurs du Viêt-minh ont aménagé dans les arbres de quelques carrefours clés des trous destinés à recevoir en temps voulu des bâtons de dynamite. Tous les îlots de maisons indigènes sont reliés les uns aux autres par des cheminements percés au travers de cloisons sacrifiées. Les agitateurs du Viêt-minh ont transformé de nombreuses habitations en blockhaus et muré des vitrines de magasins aux carrefours stratégiques. Des centaines de tu vès, supplétifs de l'armée du Viêt-minh, sont armés au large de la capitale vers laquelle ils convergeront au signal de Giap.

Selon Vernières qui a tissé bien au-delà des banlieues d'Hanoi un réseau d'indicateurs, le delta tout entier est ainsi organisé en place forte. Le Viêt-minh est en effet capable de boucler à sa convenance le fleuve Rouge et d'empêcher toute circulation sur la route coloniale n° 4, de Lang Son à Thai Ngyuen.

Hô Chi Minh verrouillera de la même façon, sitôt qu'il le voudra, les voies de communication entre Haiphong et Moncay en se soulevant à Dong Trieu. En ameutant ses hommes placés à Nam Dinh, ce sont les ports du sud-Tonkin qu'il neutralisera et, en cas de contre-attaque sérieuse, son armée trouvera un refuge inexpugnable parmi les centaines de grottes qui truffent la région montagneuse courant de Phu Ly à Hoa Binh.

Lucide, le capitaine Vernières, qui vit en Indochine depuis plus de huit ans, conclut son exposé en promettant que jamais les accords du 6 mars déjà mis à mal par les Chinois ne seront respectés par le Viêt-minh.

Les pourparlers semblent pourtant porter leurs fruits de paix lorsque, le 3 avril 1946, le général Salan signe avec Vo Nguyen Giap et Vu Hong Khanh, son vice-président du conseil supérieur de la Défense nationale de la république du Viêt-nam, un accord définissant le cadre dans lequel les troupes du Viêt-minh coopéreront

désormais avec l'armée française pour maintenir l'ordre en Indochine.

Cet accord arrête que les forces de la relève se composeront de 10 000 Vietnamiens et 15 000 Français. Les 10 000 Vietnamiens en unités constituées, dont 5 000 sont armés, avec leurs cadres et relevant des autorités militaires du Viêt-nam, seront mis à la disposition du commandant supérieur français, assisté de délégués vietnamiens au fur et à mesure de la nécessité de la relève. L'alinéa 3 de l'article I du traité prévoit que les troupes vietnamiennes seront armées et entretenues avec l'aide de la France, le 4 stipule que les forces françaises ne devront pas dépasser 15 000 hommes au nord du 16° parallèle. L'alinéa 5, lui, impose à la France de n'engager à la relève des Chinois que des Français d'origine métropolitaine. Les Français des colonies ne pourront être employés qu'à la garde des prisonniers japonais.

Le traité règle les questions d'intendance, d'occupation des terrains de manœuvre, et ordonne les déplacements des unités de relève à l'alinéa 5 de l'article II :

« Les véhicules militaires de liaison et de ravitaillement (avec quatre hommes en armes au plus par voiture) circuleront normalement et sans laissez-passer entre les postes français et vietnamiens de relève. Le nombre d'hommes armés par convoi de ravitaillement en mission de liaison n'excédera pas 60. Chaque armée de relève contrôlera ses propres véhicules. Des missions mixtes auront accès en tous temps aux postes de contrôle qui devront communiquer leurs comptes rendus de circulation. L'établissement de ces postes de contrôle sera arrêté d'un commun accord. »

L'alinéa suivant, tout aussi important, stipule :

« Les voies fluviales sont ouvertes au trafic militaire dans les mêmes conditions. Pour tenir compte de certaines conditions locales et jusqu'à ce que la sécurité générale soit établie, le commandement français s'adressera cependant au gouvernement vietnamien avant de faire ses mouvements et tiendra compte de ses suggestions.

« Les forces de relève franco-vietnamiennes sont placées sous le commandement supérieur français assisté d'une délégation vietnamienne installée en permanence auprès de lui et dont le chef devra être d'un rang élevé. »

LE CIMETIERE MARIN DE LA BAIE D'ALONG

(ou cimetière de l'Île Courbet)

La baie d'Halong est située au nord-est du Vietnam, sur les rives du golfe du Tonkin. La baie est surplombée par plus de 1600 karsts et îlots qui sortent des eaux atteignant parfois 100 mètres de haut, et abritant de nombreuses grottes dont les plus célèbres sont la grotte de la surprise et la grotte des merveilles.



Au début de la Baie d'Along (11.5km plein sud du pont de la ville d'Ha-Long au Tonkin - Coordonnées: 20°51'33"N 107°04'49"E) se trouve une île isolée, presque ronde, initialement nommée Ile de Cat-Nang. Depuis la conquête française du Tonkin jusque dans l'année 1946, la plage de cette île fût le lieu du " cimetière marin de la Baie d'Along", appelé aussi "cimetière de l'Île Courbet".



Qui était COURBET ?

Né à Abbeville le 26 juin 1827, le futur amiral Courbet entra dans la Marine à sa sortie de Polytechnique en 1849, après avoir été secrétaire d'Annand Marrast pendant la Révolution de 1848.



Aspirant sur la *Capricieuse*, il fit campagne dans les mers de Chine, l'océan Indien et dans le Pacifique. Enseigne de vaisseau en décembre 1852, il fut remarqué par l'amiral Jacquinot et promu lieutenant de vaisseau en novembre 1856. Il leva le plan de la rade de Biarritz où Napoléon III songeait à créer un grand port. Embarqué en 1858 sur le *Suffren* puis en 1860 sur le *Montebello*, il fut instructeur à l'école de canonage et s'attacha à perfectionner les matériels d'artillerie et les méthodes de tir.

Capitaine de frégate en août 1866, chef d'état-major de la division cuirassée de la Manche, il commanda en 1870 le *Talisman* aux Antilles et donna la chasse aux navires ennemis. Revenu en France, il fut chargé de rédiger un cours de tactique navale.

Capitaine de vaisseau en août 1873, il commanda en 1874 l'école des torpilles de Boyardville dans l'Ile d'Oléron et se passionna pour cette arme nouvelle. Membre du Conseil des travaux, chef d'état-major de l'escadre de Méditerranée, il fut nommé en juin 1880 gouverneur de la Nouvelle-Calédonie et en septembre contre-amiral.

Son passage à Nouméa fut marqué par une oeuvre administrative importante; il s'efforça de développer l'agriculture en luttant contre la spéculation foncière ; il lutta aussi contre la spéculation minière en obligeant les concessionnaires à exploiter leurs découvertes au lieu de les revendre avec profit.

Commandant, à son retour en France, une division navale d'essais constituée à Cherbourg, il fut nommé en 1883 à la tête de l'escadre des mers de Chine, renforcée à la suite de la mort de Francis Garnier. Il allait, dans ce poste, donner la mesure de son énergie et de son audace. En août 1883, il bloqua Hué et emporta d'assaut la citadelle, obligeant l'empereur d'Annam à la paix (Traité de Hué, août 1883). Commandant en chef interarmées, il battit les Pavillons Noirs et occupa Son-Tay et une partie du delta du Tonkin.

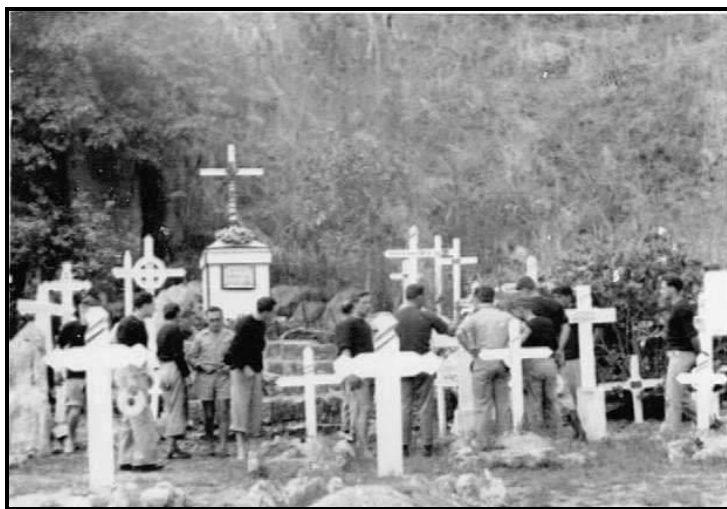
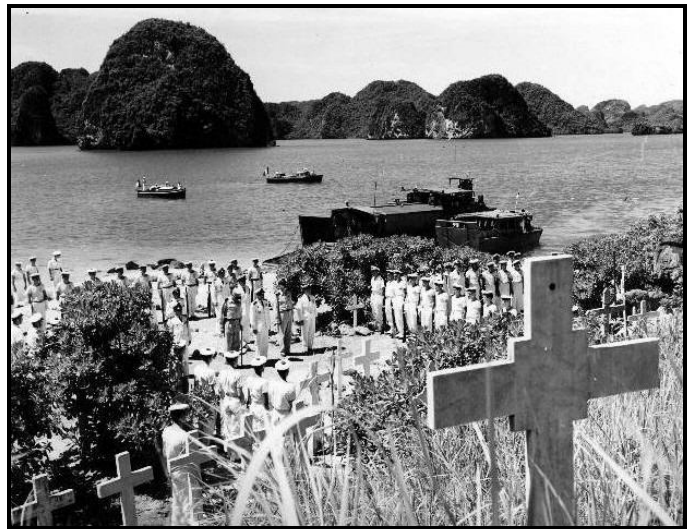
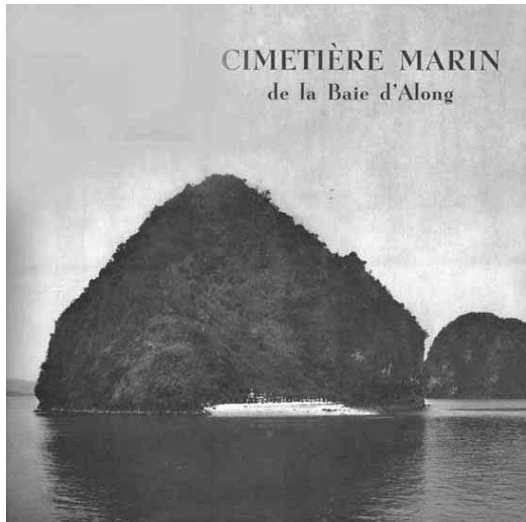
Promu vice-amiral en mars 1884, il dirigea les opérations décidées contre la Chine à la suite de l'affaire de Langson, attaqua les forts de Fou-Tchéou, força les passes de la rivière Min et fit détruire par ses torpilleurs une partie de la flotte chinoise, puis débarqua à Formose et s'empara de Keelung, de Makung et en mai de l'ensemble des îles Pescadores.

Epuisé physiquement, et sans doute aussi moralement, par une campagne dont il n'avait pas tenu à lui qu'elle fut plus intelligemment menée et qu'elle aboutit à de meilleurs résultats, Courbet mourut à bord de son navire-amiral, le *Bayard*, en rade de Makung, le 11 juin 1885.

Le sabre de l'amiral Courbet fut déposé dans la chapelle "Marine" de la basilique du Sacré-Coeur de Montmartre. Dans son testament, il léguait "ses économies en espèces et ses valeurs mobilières" à la Société de sauvetage en mer en baie de Somme.

oooooooooooooooooooooooooooo

Au début de la Baie d'Along (11.5km plein sud du pont de la ville d'Ha-Long au Tonkin - Coordonnées: 20°51'33"N 107°04'49"E) se trouve un îlot, initialement nommé Ile de Cat-Nang, de forme presque ronde, constitué de falaises à pic où se trouve une petite plage de sable blanc, orientée vers le sud en forme de proue de bateau. C'est sur cette plage et autour d'elle que furent inhumés un certain nombre de Français tués au Tonkin depuis la conquête de 1883 jusqu'en 1950 environ. Cette île fut appelée appelé aussi "cimetière de l'Ile Courbet".





Le général René Cogny et le vice amiral Jean-Marie Querville saluent les soldats morts de la baie d'Along, sur l'île de Cat Nang, Viêt Nam, le 20 avril 1955

En 1956, Après le départ des troupes françaises, les sépultures furent rapatriées par le Viet-Minh et placées dans le cimetière militaire de la Légue près de Fréjus dont le maire n'était autre que le ministre des armées de l'époque: M. François Léotard.



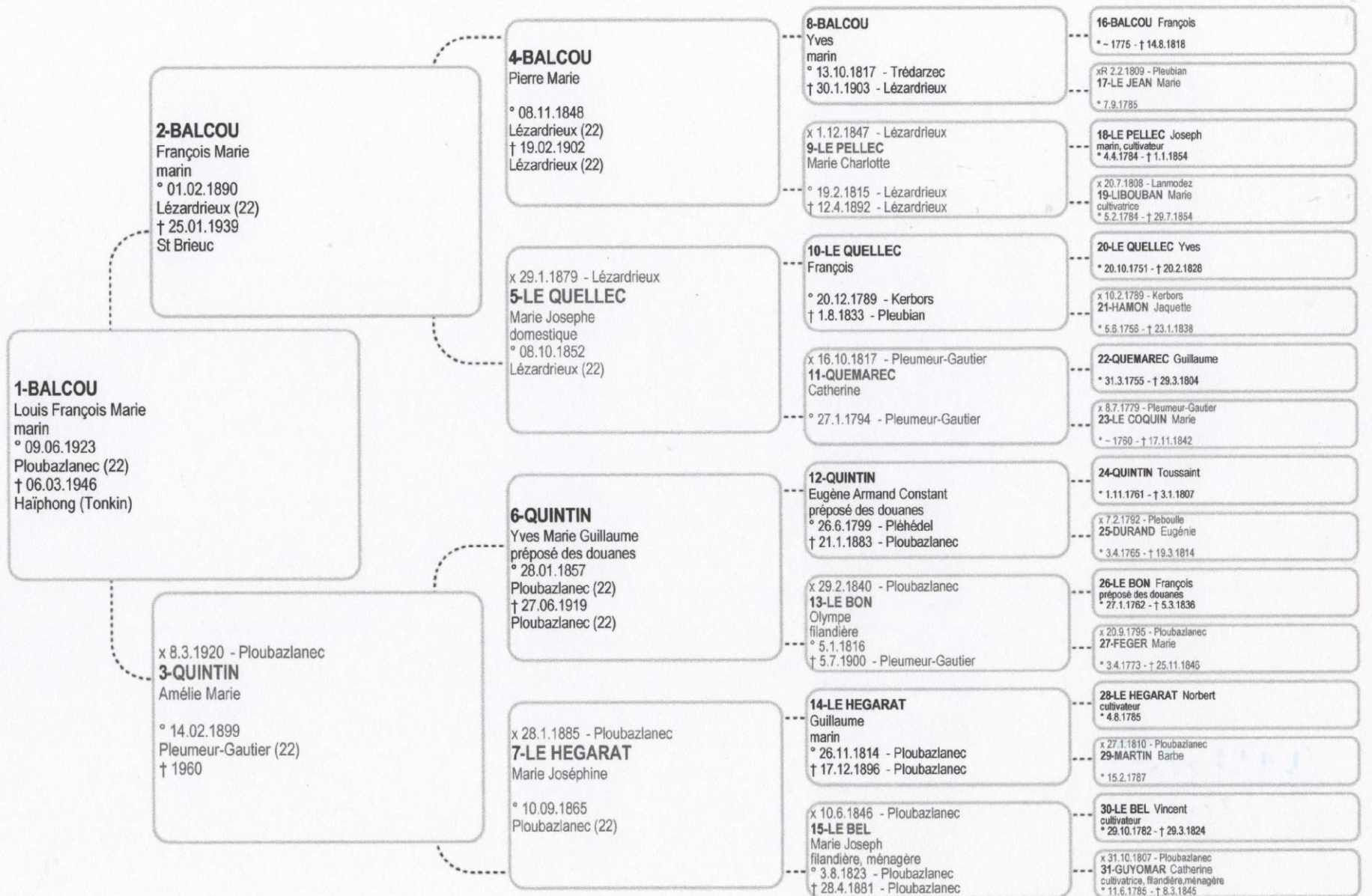
Cette île fut renommée "Ilot Ti-Top" par Ho Chi Minh lors d'une visite d'un spationaute russe German TITOV le 22 novembre 1962. Du sommet de l'île, un belvédère donne une magnifique vue de la Baie d'Along à ceux qui réussissent à gravir les 370 marches difficiles d'accès.



La Baie d'Along (Vietnam)

DOCUMENTS

relatifs au parcours de Louis BALCOU



N° 1

Le huit mars, mil neuf cent vingt,
à dix heures du matin, devant Nous, ont comparu
publiquement en la maison commune :

François. Marie, Balcon, marin,
né à Lézardrieux, (Côte. du Nord),
le premier février, mil huit cent quatre vingt dix,
domicilié à Ploubazlanec,
fils majeur de défunt Pierre Marie et Marie
Joseph, Le Quellec D'une part

Et Amélie. Marie, Quintin, sans profession,
née à Pleumeur. Gautier, (Côte. du Nord),
le quatorze février, mil huit cent quatre vingt dix neuf,
domiciliée à Ploubazlanec,
fille majeure de feu Yves Marie et de Joséphine,
Le Régat, un magère, demeurant à Ploubaz-
lanec, présente et consentante,
D'autre part.

aucune opposition n'existant,



Les futurs époux, la mère de l'épouse,
déclarent qu'il n' a pas été fait de contrat de mariage

François. Marie, Balcon et Amélie Marie, Quintin,
ont déclaré l'un après l'autre vouloir se prendre pour époux, et nous
avons prononcé au nom de la loi qu'ils sont unis par le mariage.

En présence de

Yves. Marie, Balcon, cultivateur, à
Ploubazlanec, et Constant, Quintin,
marin, à Ploubazlanec,

témoins majeurs,

qui, lecture faite, ont signé avec les époux, et la mère de
l'épouse, et Nous,
Auguste, Floiry, adjoint au maire de
Ploubazlanec,

Quintin Amélie
Balcon François
Quintin
Balcon

Veuve Quintin
A. Floiry

89

1923



Décédé à l'âge de 36 ans, en vertu de l'acte "Le 21 novembre 1923", arrivé à 30 heures, neuf cent quarante-six. (Belleme) le 21 novembre 1923. Le maire, Yves Le Guevel, a déclaré le dix-neuf juillet mil neuf cent vingt-trois.

Le neuf juin, mil neuf cent vingt-trois,
 à dix-sept heures est né à l'Ancoet
 Louis François Marie,
 du sexe masculin de François Marie, Balcon,
 mari, absent,
 né à Lézardrieux, (Côte du Nord)
 le premier février, mil huit cent quatre-vingt-
 dix, et de Annélie Marie, Quintin,
 son épouse, ménagère,
 née à Pleumeur-Gautier, (Côte du Nord)
 le quatorze février, mil huit cent quatre-vingt-
 dix-neuf, domiciliés à Ploubazlanec,

Dressé par Nous, le dix juin, mil neuf cent vingt-trois,
 à quinze heures
 sur présentation de l'enfant et déclaration faite par Yves Marie,
 Balcon, à défaut du père, quarante-deux ans,
 cultivateur, à Ploubazlanec,

En présence de Joséphine, Quintin, née Le Hégarat
 ménagère, à Ploubazlanec, et de Sylvain
 Le Coan, secrétaire de mairie, à Ploubaz-
 lanec, témoins majeurs.

qui lecture faite, ont signé avec le déclarant et Nous, Yves, Le
 Guevel, Maire de Ploubazlanec,
 Veuve Quintin
 Balcon *[Signature]* *[Signature]*

Balco ex 2214TH2-

NOM Balco Prénoms : <i>Louis, François, Marie</i> Né le <i>9 juin 1923</i> à <i>L'Arquet-en</i> département d. <i>Cd Nord</i> Fils de <i>Fr. François Marie</i> et de <i>Fr. Quintin Amélie</i> Domicilié à <i>L'Arquet-en Ploubazlanec</i> département d. <i>Cd Nord</i> Marié à _____ le _____ Suivant autorisation de _____		ORIGINE Provenance : <i>Engagé volontaire à l'Armée</i> Lien au service : <i>pour 5 ans le 28 Mars 1942</i> Recrutement militaire : Subdivision de : _____ Classe de recrutement : _____ Numéro matricule : _____ Quartier d'inscription maritime : _____ Immatriculé au Bureau maritime de recrutement de : <i>TOULON</i> n° <i>3430</i> Classe de mobilisation : <i>146</i>	
SIGNALLEMENT			
Taille <i>Brune</i> <i>gris</i> <i>décoloré</i> <i>grand</i> <i>ovale</i> <i>1-60</i> (sans participation)			

GRADES	DATES	BREVETS, DIPLOMES, CERTIFICATS ET DATES	ATTACHEMENTS OU SERVICES	DATES	SERVICES
				ARRIVÉE	DE DÉPART
Activité : <i>agent civil</i>	<i>28-3-42</i>	<i>BE Canonnier 1-12-42</i>	<i>5^e Régiment</i>	<i>28-3-1942</i>	<i>16-4-42</i>
			<i>Condorcet</i>	<i>16-4-42</i>	<i>11-7-42</i>
			<i>5^e Régiment</i>	<i>11-7-42</i>	<i>5-8-42</i>
			<i>D.C.A. Toulon</i>	<i>5-8-42</i>	<i>4-4-43</i>
			<i>C.A.M.M. Paris</i>	<i>1-4-43</i>	<i>1-8-43</i>
			<i>Cette Solde du</i>	<i>1-8-43</i>	
			<i>Rappelé le</i>	<i>16-2-45</i>	
			<i>Dépôt Boulon</i>	<i>16-2-45</i>	<i>1-5-45</i>
			<i>Le Triomphant</i>	<i>1-5-45</i>	<i>7-3-46</i>
			<i>Dépôt Boulon (Rég. d'ind.)</i>	<i>7-3-46</i>	

RÉCOMPENSES. — BLESSURES. — ACTIONS D'ÉCLAT.
 Décoré de la Médaille Coloniale
 avec agrafe "EXTREME-ORIENT"
 (cf. Décision N° 5416 MSA/DECO
 du *28/10/48*)

DISTINCTIONS HONORIFIQUES Médaille militaire : <i>l.c. du 21.12.50 (O. du 21.6.51) Attrib. posth.</i> Chevalier _____ Officier _____ Légion d'honneur _____	Décédé sur le <i>Triomphant</i> <i>4-3-46</i> en service Commandé Bulletin de Mutation du <i>Triomphant</i> en date du <i>8 mars 1946</i> . Versé A. de Terr. <i>BRQ</i> <i>3 unités (mat. sold. ind.)</i> <i>Remet</i> <i>20.12.46</i> <i>Essau BS Rennes 5^e de la Solde Boulon</i> <i>le 18/12/46 RAC</i>
CONDAMNATIONS. — MESURES DISCIPLINAIRES.	
PÉRIODES D'EXERCICES EN TEMPS DE PAIX.	
SERVICE	DATE
du _____	au _____
du _____	au _____
du _____	au _____
DOMICILE	
<i>14 rue de la République (RAC)</i>	

En cas de cessation de service, indiquer la cause et la date, tirer un trait et laisser le reste de la page disponible pour les services ultérieurs.

Fiche signalétique et des services de Louis BALCOU (Archives Toulon)

ARCHIVES
Série *Cette*
Carton No 1687
Dossier 31

Acte de décès
décédé le 13 mars 1946 à bord du "Triomphant" (C.M.)
transcrit à Ploubazlanec le 30 juillet 1946.
Mort pour la France

Officier "Le Triomphant"
décédé le 6 mars 1946 devant Haiphong (Goulou)
cimetière militaire 3430.T.42
3430 T 42
Louis, François, Marie

BALCOU

NON SECRET		Visa et timbre du P.C. Trans.	
Numéro de circulation		Observations du P.C. Trans.	
FORME : Clair	Adressé à	Maine de Ploubazlanec (C.M.)	
	Intéressé :	Visa Chef Etat-Major	
	Extremement urgent Urgent Normal	Autres indications de service à transmettre :	
N°		Visa Officier de service	
MOYEN :		Vous demande prévenir avec ménagements d'usage Monsieur BALCOU à Ploubazlanec du décès de son fils le matelot Canonnier BALCOU, vici, mte 3430. T. 42 survenu le 6 mars 1946 à bord du "Triomphant" devant Haiphong stop - Inhumé à la Casernes de Paris d'Along stop - Présentez vive sympathie Monsieur des familles -	
Téléimprimeur BAUDOT Marine Télégraphe P.T.T. Câble Radio P.T.T. Radio Téléphone Messager Postal Postal-Avion		Marine Paris 11.3.46 SCFC	
Heure de transmission :		Autres indications à ne pas transmettre :	
39 38 A réserve		Nom et service du Rédacteur SCFC Visa du Directeur ou Chef de bureau	

314)

ACTE DE DECES

Dresse a bord

(Loi du 8 Juin 1893)

L'AN MIL NEUF CENT QUARANTE SIX, LE SEPT MARS A HUIT HEURES DU MATIN, A BORD DU CROISEUR LEGER "LE TRIOMPHANT", ARME A LO-RIENT, SE TROUVANT EN RIVIERE D'HAIPHONG (TONKIN), ACTE DE DECES DE LOUIS, FRANCOIS, MARIE, B A L C O U, MATELOT DE 2EME CLASSE CANONNIER, NUMERO MATRICULE : 3.430-T-42, AGE DE VINGT DEUX ANS ET DEMI, NE A PLOUBAZLANEC (COTES DU NORD), DOMICILIE EN DERNIER LIEU A PLOUBAZLANEC (COTES DU NORD), DECEDE DEVANT HAIPHONG LE SIX MARS VERS DIX HEURES SEPT DU MATIN, FILS DE FRANCOIS, MARIE, B A L C O U, ET DE AMELIE, Q U I N T I N, DECEDES, CELIBATAIRE. DRESSE PAR MOI, GERARD, PAUL, MARCEL, D E L R I E U, COMMISSAIRE DE 2EME CLASSE DE LA MARINE, OFFICIER DE L'ETAT-CIVIL, SUR LA DECLARATION DE ROBERT, MARIE, PAUL, A L L A I N - D U P R E, CAPITAINE DE CORVETTE, AGE DE TRENTE NEUF ANS, DOMICILIE A BORD DU "TRIOMPHANT", ET DE PIERRE, M A T H I A S, AGE DE TRENTE SEPT ANS, MEDECIN PRINCIPAL, DO-MICILIE A BORD DU "TRIOMPHANT", TEMOINS QUI ONT SIGNE AVEC MOI

APRES LECTURE.

"MORT POUR LA FRANCE".

Raceland
H. Helle

COPIE DE TELEGRAMME ADRESSE PAR AMIRAL FNEO A MARINE PARIS -COMAR SAIGON -HAUT COMMISSAIRE SAIGON
N° 50.670-71-72-73-74/88

PERSONNEL MARINE TUES JOURNEE 6 MARS OU DECEDES SUITES BLESSURES : 11 en tout

PRIMO A BORD LE TRIOMPHANT LIEUTENANT DE VAISSEAU CRUCHET J.M. adresse femme Ville St Joseph Chemin d' Orient -Hyères (Var- stop LE GOFF Joseph maitre mécanicien mle 128.491-2 femme 10 rue Pascal St Brieux stop BALCOU Louis matelot canon.mle 3431-T-40 père Ploubazlanec C. du N. stop LACOMES René matelot mtre d'Hotel 6660 C 44 mère Mailly la Ville Yonne stop BARANER Yves matelot élec- tricien 522-B-34 père Porhan par la Feuillée Finistère .

SECUNDO à bord L.C.1 et L.S.T. GUYOMARD G.B. E.V.lère mère 13 rue Edmond Moretat Le Havre - stop BELLAY Henrie maitre électricien 896 B 29 femme bourg de Confort Finistère -stop CONTE Gilbert mtre fusillier 3330 T 41 Père St Vincent du Pendit par St Cere Lot stop FOURNIER Lucien mot radio 218-T-46 père rue Buguesclin Grand Chatelet Grenoble .

TERTIO provenant des L.C.1 décédés suites blessures bord Bearn : HILLION Yves q/mre man. 3289 B 38 famille St Pevart par Plezidy G. du N. stop ROUHET Serge matelot mtre gabier 5.070 T 45 une ROUHET 22 rue des Bourguignons Epinay sur Seine

QUARTO Ingumation a eu lieu 8 et 9 mars 1946 Ile du Cimetière Baie d'Along

etc ..091352-53(54-55-5

à rectifier parents BELLAY à Neillars Finistère (Ref EMB Brest)- Guyomard adresse fausse tg du 13/3/46

CERTIFICAT DE GENRE DE MORT

Balcon 4108

Je soussigne Pierre MATHIAS, Medecin Principal
Medecin-Major p.i. du Croiseur Leger "LE TRIOMPHANT", cer-
tifie avoir constate le deces, survenu a bord, a la suite
d'un combat devant HAIPHONG, le mercredi 6 Mars 1946, de
BALCOU, Louis - Matelot de 2eme cl. canonnier - Mle: 3430-T-42.
Diagnostic : Plaies par balles du bras droit, eclats thoraciques
penetrants sous-claviculaires a droite.

[Signature]

Vu pour la legalisation de la signature de Monsieur MATHIAS,

Le Commissaire de 2eme classe DELRIEU
Commissaire du "TRIOMPHANT",

[Signature]

10 AVR 1947

N° : 3082

NOTE

Pour Monsieur le Commissaire, Chef du
Bureau Special des Pensions "Marine"

TOULON -Var-

En réponse à votre note n° A.S.T. 5584/3
en date du 26 mars 1947, j'ai l'honneur de vous
adresser ci-joint, un certificat de décès concernant
le matelot canonnier BALCOU Louis, mle : 3430 T 42,
décédé à bord du croiseur léger "LE TRIOMPHANT"
le 6 mars 1946.

L'acte de décès le concernant a été
transcrit sur les registres de l'état-civil de
PLOUBAZLANEC (Côtes du Nord) le 19 juillet 1946./.

E.D./C.D.

Dest.:
B.S.P. Toulon
Copie :
archives

O B J E T : Tombes du Personnel de la Marine decede
en Indochine .-

REFERENCE : Inst. N° 14 CAB/ 1 de Marine INDOCHINE
du 17 Juillet 1946 .-

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

SUR la tombe de:

(PR)

NOM : *Dalou*

PRENOMS : *Louis*

Grade et specialite : *Off de 2e Cl. Canonier* Matricule : *3430-T-40*

Date du Deces : *6 Mars 1946* à *Hai Phong.*

Mort pour la France : *Oui*

Emplacement exact de la tombe et tous autres renseignements
permettant de l'identifier :

*Cimetiere "Coulbet" en Baie d'Along
Hameillage de la Noix*

*Une Croix avec nom, prenom, grade, specialite et
Matricule a ete posee sur la Tombe.*

Le corps a t-il ete mis en biere ? *non.*

Sans double cercueil ? *non.*

Le Lieutenant de Vaisseau DE LASSUS SAINT GENIES
Officier en Second

Ch de Lassus

Bord, en Baie d'Along, le 11 Mars 1946.

MARINE NATIONALE

F.N.E.O.

C.L. LE TRIOMPHANT

BULLETIN DE RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES
SUCCESSIONS

S U C C E S S I O N de BALCOU,

Louis

Matelot de 2eme classe canonnier

Matricule : 3430-T-42

a bord du Croiseur Leger "LE TRIOMPHANT"

Decede a HAIPHONG le 6 Mars 1946 a 10 H.07 du matin

Ne le 9 Juin 1923 a PLOUBAZLANEC (Cotes du Nord)

Domicile de la famille : Mr BALCOU (Pere) - Lannevez -
PLOUBAZLANEC. (Cotes du Nord)

Solde restant due : *Neant*

Valeur de la reintegration du sac : 4.985 francs.

Testament : Neant.

L'interesse ne possedait pas de Livret de Caisse d'Epargne.

Le 11 Mars 1946

Le Commissaire de 2eme cl. DELRIEU ,

Le Capitaine de Fregate JUBELIN
Commandant,

TOULON, le 26 MARS 1947

PORT DE TOULON
BUREAU SPECIAL
DES PENSIONS
MILITAIRES DE
LA MARINE

REFERENCE A RAPPELER

Ast. 5.584 / 3 .

*Bureau
C. 1947
H*

Pour me permettre de compléter un
dossier de pension d'ascendant, j'ai
l'honneur de vous demander de bien
vouloir me faire parvenir un certificat
de décès de l'nc. matelot canonnier
BALCOU Louis. H^e 3430 T 42, décédé
le 6 Mars 1946 à bord du "Triomphant",
devant Haiphong.

Je vous demande également de me
faire connaître si le décès de ce marin
a été transcrit, dans l'affirmative
à quelle date ?



L'Officier d'Administration
Adjoint au Chef du B. S. P.

L. CAUROT

PARIS, le 17 JANV 1919

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE.
SECRÉTARIAT D'ÉTAT CHARGÉ DE LA MARINE.-

DIRECTION DU PERSONNEL
MILITAIRE DE LA FLOTTE

Bureau Central Maritime
de l'Etat-Civil
2, rue Royale
PARIS (8e).

N° 102

Le Secrétaire d'Etat chargé de la Marine,

Monsieur François BALCOU,
Lannevez

FLOUBAZLANEC (Côtes-du-Nord)

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint, une gravure
représentant le Cimetière marin de la BAIE-D'ALONG, où est
inhumé votre fils.-

Recevez, Monsieur, mes salutations distinguées.-

Pour le Secrétaire d'Etat chargé de la Marine
et par délégation,
L'Administrateur en Chef de 2ème classe
des Services Centraux CHASSIN,
Chef du Bureau Central Maritime de l'Etat-Civil;



LA BAIE D'ALONG ET LE CIMETIÈRE DES MARINS. Par Roulet. Musée de l'Armée.

“in memoriam”



Mémorial des guerres en Indochine –
FREJUS -

M. Yvon QUINTIN, cousin de
Louis BALCOU devant la
maison familiale de Louis
BALCOU à l'Arcouest en
PLOUBAZLANEC (22)

